

L'Étendard

LES CHEVALIERS DE COLOMB

*Chez moi,
il y a une place pour toi!*



Vol. 14 • no. 5 Février 2014

Dois-je faire grandir la Chevalerie ou mon intérêt personnel ?



Pierre Beucage
Député d'État

En feuilletant mes archives, j'ai remarqué le travail des anciens Députés d'État au début des années 2000. Que de beaux souvenirs. Tous ensemble, ils avaient placé en premier lieu la chevalerie par rapport à leurs ambitions personnelles. Et oui, il y avait des problématiques, mais ils savaient comment les régler. Ils discutaient souvent, afin de faire grandir la Chevalerie. Vous serez d'accord avec moi qu'ils ont passé de belles années.

Dix ans se sont écoulés depuis ce temps. À mon arrivée, je m'étais promis de faire revivre ces belles années. J'ai placé en premier lieu la Chevalerie comme mon but principal. J'ai fait appliquer les règlements de notre constitution en soutien avec les membres de l'Exécutif d'État. Avais-je tort ? Je ne crois pas. Plusieurs d'entre vous m'ont soutenu dans mon cheminement de Député d'État et je vous en remercie. Plus spécialement mon équipe qui a appuyé chaque conseil dans les différentes activités. Ils sont de bons messagers.

En ce début d'année, je me pose toujours la question à savoir : Dois-je faire grandir la Chevalerie

ou mon intérêt personnel ? Certains me diront, regarde, on fait des activités dans nos conseils et ça fonctionne. Et oui, je suis heureux pour eux. Mais, fait-on grandir la Chevalerie selon les règlements de notre Ordre ?

Je vous laisse y répondre. Cependant, je peux vous dire que la Chevalerie à laquelle je crois toujours, n'est plus celle que je vois maintenant. Il faut toujours faire attention à ne pas déplaire. Mais bon, pouvons-nous avancer ? Pouvons-nous mettre en premier ce que nous disons lors de nos réunions, l'Unité, le pardon... et voir à l'amélioration de notre mouvement.

Je nous souhaite pour l'année 2014, une année d'Unité, de frères chevaliers luttant pour notre mouvement. Des fois, nous sommes maladroits dans la façon de procéder, mais nous avons à coeur l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Bonne fin d'année colombienne.

Un membre par Conseil, par mois

Feuillet d'information destiné aux Officiers et intervenants de la structure colombienne
www.chevaliersdecolomb.com



+ Mgr Noël Simard
Aumônier d'État

ANNONCER L'ÉVANGILE AUJOURD'HUI

(PARTIE 1)

COMMENT ANNONCER LA BONNE NOUVELLE DE JÉSUS DANS LE MONDE PLURALISTE QUI EST LE NÔTRE?

Le débat que nous connaissons actuellement au Québec sur la laïcité et la charte des valeurs nous montre jusqu'à quel point il est difficile de s'entendre sur un ensemble de valeurs nécessaires au vivre ensemble. Les évêques du Québec ont publié il y a quelques mois un document important intitulé « Catholiques dans un monde pluraliste ». C'est un incontournable pour un catholique québécois, encore plus pour un Chevalier de Colomb et un officier de l'Ordre, qui veut affirmer son identité dans le respect des autres et dans la diversité des options et des croyances. Comme officier de l'Ordre, ai-je lu ce texte ? En ai-je fait la promotion ?

La Commission épiscopale pour la doctrine de la Conférence des évêques catholiques du Canada nous propose actuellement un document très important sur « Les composantes de l'évangélisation aujourd'hui ». Voilà un outil précieux pour éclairer notre engagement et notre action dans la mission évangélisatrice, c'est-à-dire notre mission d'être porteurs de la Bonne Nouvelle et ouvriers dans la construction du Royaume de Dieu. Comme nous le rappelle le document, « l'annonce de l'Évangile ne peut plus se baser comme autrefois sur un fond culturel chrétien qui unifiait l'ensemble de la société canadienne; elle est en concurrence avec d'autres discours religieux ou philosophiques qui prétendent eux aussi à la vérité absolue » (n.3).

Pour que notre proclamation de l'Évangile soit crédible et pour qu'elle interpelle, il faut revenir aux sources et « retrouver la fraîcheur de l'Église primitive ». Notre annonce doit être martyria, c'est-à-dire témoignage; koinonia, c'est-à-dire communion et fraternité; diakonia, c'est-à-dire service. Il est très facile de faire un lien avec les trois valeurs principales de l'Ordre, à savoir l'unité, la fraternité et la charité. Dans un premier temps, nous allons nous arrêter sur le témoignage. Nous parlerons de la fraternité et du service dans des numéros ultérieurs de l'Étendard, et ce, en nous inspirant toujours du

document « Les composantes de l'évangélisation aujourd'hui ».

LE TÉMOIGNAGE

Ce dont il faut témoigner, c'est d'abord d'une rencontre avec Jésus. Il est impossible de témoigner s'il n'y a pas chez soi une vraie rencontre avec Jésus, un « être avec Jésus », un « vivre avec Jésus ». Comment, comme Chevaliers de Colomb, pouvons-nous annoncer, proclamer et témoigner de Jésus si nous n'avons pas nous-mêmes expérimenté dans nos vies l'amour et la présence de Jésus ? C'est une question d'AUTHENTICITÉ ET DE CONVICTION.

Nous parlons beaucoup de la relève et du recrutement. Les jeunes vont décider de vivre l'idéal colombien s'ils voient en nous des témoins habités par une rencontre, celle de Jésus. Plus que des maîtres, ils veulent des témoins. Et comment nourrir notre témoignage sinon par ces deux lieux privilégiés de la rencontre avec Jésus que sont la Parole et l'Eucharistie. À ce sujet, il faut s'interroger : est-ce que nous fréquentons régulièrement l'Évangile et l'Eucharistie ? Est-ce que nos réunions de conseil comportent un temps pour la lecture d'un texte biblique et un temps pour partager et prier avec la Parole de Dieu ? Est-ce que nous rejoignons régulièrement la communauté paroissiale pour nous nourrir du Pain de vie et rencontrer le Seigneur dans nos frères et sœurs de la communauté ? Est-ce que notre appartenance à un conseil ou à une Assemblée nous pousse à investir temps, énergie et argent dans nos paroisses ?

Si nous voulons que d'autres deviennent Chevaliers de Colomb, il nous faut d'abord prêcher par l'exemple et une vie chrétienne authentique.

Portons dans notre prière et de façon toute spéciale toutes les victimes de la tragédie de l'Isle-Verte, les membres de leurs familles et toute la communauté de cette belle localité du Bas-Saint-Laurent.

Nous devons travailler activement avec nos comités



Charles-E. Landry
Secrétaire d'État

Bonjour mes frères,

En ce début d'année, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter une bonne et heureuse année tout en espérant que nous puissions grandir ensemble avec notre mouvement pour le mieux-être de nos communautés.

Nous nous sommes fixés des objectifs à atteindre durant l'année, en fonction du membership et de la conservation des membres. L'an passé, nous avons mis en place un comité et celui-ci continue son travail cette année. Ce comité n'est pas en place pour faire l'ouvrage des Grands Chevaliers, Députés de district ou Directeurs régionaux. Il est en place pour vous accompagner, vous encourager, vous proposer des pistes de solutions pour l'atteinte de vos objectifs.

Nous avons mis également à votre disposition des outils tels que : le planificateur de performance, le plan de formation, afin de vous aider à mieux comprendre votre tâche et la faciliter également. Votre Exécutif d'État comprend l'importance que

vous soyez mieux outillés afin qu'ensemble nous prenions bien en main notre organisation.

Durant les prochaines semaines, nous devons travailler activement avec nos comités de conservation, accentuer le membership et réintégrer dans notre mouvement des frères qui avaient quitté à un moment donné pour diverses raisons.

En terminant, j'aimerais rappeler à tous les Directeurs régionaux et à tous les Députés de district que nous aimerions recevoir vos rapports à chaque mois afin de nous permettre de mieux comprendre la situation dans vos conseils, vos districts, vos régions et de mieux vous accompagner s'il y a lieu.

Mettons en pratique les enseignements reçus et soyez assurés que les résultats viendront.

Fraternellement vôtre !

Fonction du Chancelier

 **Animateur spirituel;**

 **Collaboration directe avec l'Aumônier du Conseil;**

 **Doit agir en concertation avec l'Église.**

Définition du Chancelier : (Voir Le manuel du Grand Chevalier)

Le chancelier :

son rôle, ses responsabilités, ses pouvoirs :

- Le chancelier devra assister le Grand Chevalier et le Député Grand Chevalier dans l'exécution de leur fonction et prendre charge du conseil en leur absence prolongée, ou en cas de l'incapacité d'agir de ces deux Officiers. Il doit donc posséder les qualifications nécessaires pour diriger le conseil (art. 137);
- Partage la responsabilité des programmes avec le Député Grand Chevalier;
- Doit encourager l'intérêt et la participation des membres du Conseil;
- Doit porter une attention spéciale aux nouveaux membres;
- Est responsable du « Ressourcement Chrétien » dans le Conseil.



Claude Linteau
Trésorier d'État

Combien coûte un miracle ?



Claude Émond
Campagne des Oeuvres

Tess avait huit ans quand elle entendit sa mère et son père parler de son petit frère, Andrew. Tout ce qu'elle savait, c'était qu'il était très malade et ils n'avaient plus un sous. Ils déménageraient dans un mois dans un tout petit appartement parce que son père n'avait plus d'argent pour les factures du médecin et de la maison.

Seulement une chirurgie très coûteuse pourrait sauver son petit frère maintenant et il n'y avait personne pour leur prêter l'argent. Elle entendit son père chuchoter à sa mère qui était en larme et désespérée : « Seulement un miracle peut le sauver maintenant ». Tess alla dans sa chambre et sortit un pot en verre d'une de ses cachettes. Elle renversa tous les sous sur le plancher et les compta soigneusement, à trois reprises. Le total devait être exact. Soigneusement elle replaça les pièces de monnaie dans son pot et ferma le couvercle, elle sortit par la porte arrière et se rendit à la pharmacie.

Une grande enseigne rouge d'un chef indien au-dessus de la porte. Elle attendit patiemment le pharmacien pour avoir son attention mais il était trop occupé. Tess croisa ses pieds de façon à faire du bruit. Rien. Elle s'éclaircit la gorge avec le bruit le plus répugnant qu'elle pouvait faire. Pas bon. Enfin elle prit 25 cents de son pot et l'a cogné sur le comptoir de verre. Cela avait marché ! Et que veux-tu ? Demanda le pharmacien, je parle à mon frère de Chicago que je n'ai pas vu depuis très longtemps, lui dit-il sans attendre une réponse à sa question.

Bien je veux vous parler au sujet de mon frère, répondit Tess avec le même ton. Il est vraiment malade... et je veux acheter un miracle. « Je te demande pardon ? » Dit le pharmacien. Son nom est Andrew et il a quelque chose de mauvais qui grossit à l'intérieur de sa tête et mon papa dit que seulement un miracle peut le sauver maintenant, alors combien coûte un miracle ? Nous ne vendons pas de miracle ici petite fille. Je suis désolé mais je ne peux pas t'aider, dit le pharmacien plus doucement. « Écoutez, j'ai l'argent pour payer ». Si ce n'est pas assez, je trouverai le reste, dites-moi juste combien il coûte ?

Le frère du pharmacien était un homme grand et bien habillé. Il se pencha vers la petite fille et lui demanda, quel genre de miracle ton frère a-t-il besoin ? Je ne sais pas, répondit Tess. Je sais juste qu'il est vraiment malade et maman dit qu'il a besoin d'une opération. Mais mon papa ne peut pas payer, alors je veux utiliser mon argent. Combien tu as ? demanda l'homme de Chicago. Un dollar et onze cents, répondit Tess tout bas, et c'est tout l'argent que j'ai, mais je peux en obtenir encore plus s'il le faut. Bien, quelle coïncidence, a sourit l'homme. Un dollar et onze cents, le prix exact d'un miracle pour les petits frères. Il prit l'argent dans la main et avec l'autre main il saisit sa mitaine et dit : emmène-moi où tu demeures. Je veux voir ton frère et rencontrer tes parents. Voyons si j'ai le genre de miracle dont tu as besoin.

Cet homme bien habillé était le Dr Carlton Armstrong, chirurgien, se spécialisant dans la neurochirurgie.

L'opération a été faite sans coûter un sous et rapidement Andrew était de retour à la maison et se portait bien. Ses parents parlaient de la série d'événements qui les avaient menés au bout de ce chemin. Cette chirurgie, chuchota sa mère, fût un miracle. Je me demande combien il aurait coûté ? Tess a sourit. Elle savait exactement combien le miracle avait coûté... un dollar et onze cents... plus la foi.

Combien coûte un miracle ?

Si chaque chevalier faisait comme Tess et prenait seulement qu'un ou deux dollars ? Avec un dollar et onze cents il s'est produit un très gros miracle et avec deux dollars ???? Quand je vois la Campagne des œuvres, je vois le Dr Carlton Armstrong.

C'est presque un miracle lorsqu'un conseil, qui a vendu des livrets colombiens, remet un chèque à un organisme pour aider une famille démunie, des jeunes en difficultés des personnes âgées et j'en passe grâce à la vente de ces billets.

COMBIEN COÛTE UN MIRACLE ?

Le comité de la Campagne des œuvres

On se regroupe tous ensemble pour poursuivre le beau travail commencé

Bonjour tout le monde,

En cette période de grand froid, j'aimerais qu'on se regroupe tous ensemble pour poursuivre le beau travail commencé depuis un an et demi. Comme vous le savez sans doute, notre programme d'aide pour la Fondation des Maladies Inflammatoires de l'intestin va se terminer très bientôt avec la fin du mandat de Pierre. Comme nous aimerions grandement atteindre notre objectif de 200,000 \$, nous venons encore demander votre aide. Il faut continuer d'organiser des activités en faveur de ce programme, dans le but d'arriver à notre objectif.

Toutes les semaines, on entend parler d'une nouvelle personne qui reçoit le fameux diagnostic qui le dé-

stabilisera pour le restant de sa vie. Sans oublier qu'il y a beaucoup d'enfants qui recevront le même diagnostic.

La balle est dans notre camp, On doit s'unir pour fournir les fonds nécessaires à la recherche. Les chercheurs attendent le grand moment où ils pourront trouver le fameux remède pour soulager nos douleurs.

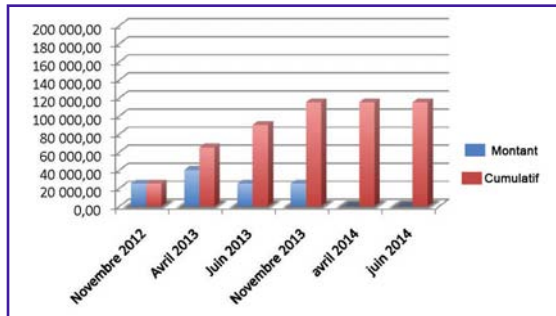
Surtout, sachez que dans la mesure du possible, nous nous efforçons d'assister à vos activités afin de vous encourager.

Donc à très bientôt,



Francine Beaucage

*Activités féminines
Présidente provinciale*



Bénévoles demandés pour la Porte Sainte

Frères chevaliers, bonjour.

J'ai un besoin de bénévoles au niveau des membres Chevaliers de Colomb du Québec et cette demande s'adresse aussi à vos conjointes si elles le désirent.

Suite à plusieurs rencontres de planification dont notre Député d'État était présent, notre nouveau Cardinal, Mgr Lacroix, lui a fait une demande l'informant qu'il aurait besoin des Chevaliers de Colomb comme bénévoles pour assurer une présence continue pour l'accueil de la Porte Sainte.

La demande pour les bénévoles Chevaliers et conjointes est pour **tous les samedis et dimanches de 8h30 à 16h30 jusqu'à la fin des fêtes en décembre 2014** à l'intérieur de la Cathédrale de Québec.

Frères chevaliers nous avons besoin de vous pour combler cette

demande et pas besoin d'être bilingue. Nous avons besoin de **deux (2) bénévoles par jour** soit **deux (2) chevaliers ou un (1) chevalier et sa conjointe**. La demande se limite à 16 personnes par mois.

Je possède les cédules qui me proviennent du Directeur des opérations des fêtes du 350e et ces dernières sont mises à jour régulièrement et je suis au niveau des chevaliers la seule personne qui peut vous inscrire selon vos demandes. Vous pouvez aussi vous organiser si votre temps ne permet pas la journée complète de planifier avec un frère chevalier pour faire moitié-moitié.

J'ai besoin de votre appui et aussi que vous me contactiez. Il nous faut aussi penser pour la période estivale où tous les conseils sont fermés.



Voici mes coordonnées pour que vous puissiez me contacter :

**Téléphone :
418-877-1706**

**Courriel :
lavoied005@videotron.ca**

Dans l'attente de vos disponibilités,

Fraternellement,

Denis Lavoie,

DR 03 &
Coordonnateur Provincial
Bénévoles Chevaliers de Colomb
pour la Porte Sainte



Denis Lapointe
Cérémoniaire d'État

Où êtes-vous rendus dans vos objectifs ?

Frères Chevaliers,
Dans la dernière parution, je vous demandais, où êtes-vous rendus dans vos objectifs.

Vénérable Grand Chevalier, impliquez vos officiers et responsables de programme pour aider votre Conseil dans la réalisation des programmes colombiens. Au début de l'année colombienne, vous avez reçu des documents remplis d'informations, prenez le temps de les consulter et de partager les informations avec les responsables de vos programmes. Vous avez besoin, n'hésitez pas à demander l'aide de vos officiers.

S.V.P. donnez-vous la peine de remercier vos

bénévoles en passant par les programmes de reconnaissance. C'est important. C'est comme si vous mettiez de l'essence dans votre auto afin qu'elle puisse vous amener plus loin dans votre parcours.

Les tables rondes

La dernière compilation remise aux Directeurs régionaux nous démontre qu'il y a un travail énorme à faire, il ne faut pas négliger le lien avec nos paroisses. Il faut être présent et actif dans notre communauté pour la visibilité afin de nous aider au recrutement.

Un gros merci aux conseils qui nous ont fait parvenir des rapports.

Un membre par Conseil, par mois

*Pourquoi ne pas faire comme ce Conseil ?
Il est si simple de présenter un projet de candidature !*

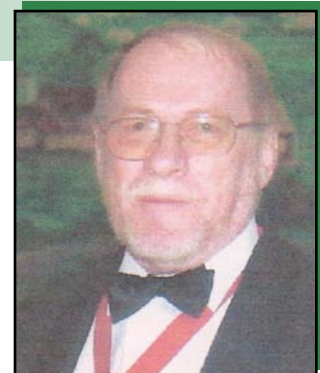
Personnalité colombienne

Pour le mois de décembre 2013

JEAN-PAUL TREMBLAY
*du Conseil Rivière-des-Prairies no 11221,
District 22, Région 07 - Montréal*

Sa petite histoire

Jean-Paul Tremblay a un cheminement mémorable dans l'Ordre colombien. Il a été un des fondateurs du conseil 11221 de Rivière-des-Prairies, et par la suite, il a occupé plusieurs postes dans son Conseil ainsi que dans son Assemblée, Curé Guy Ducharme no 2396, en plus de devenir Député de district 22. Sa qualité première est sa grande implication dans toutes les activités, ce qui est un excellent moyen de motivation pour les membres du conseil.



Toutes nos félicitations!

L'importance de nos programmes

Porte Sainte

Il me fait plaisir de procéder à la nomination du frère Denis Lavoie, Directeur régional 03 La Capitale comme personne ressource pour tout ce qui concerne les pèlerinages pour la Porte Sainte.

Au cours des prochaines semaines, des prochains mois, frère Lavoie fera appel à vos services pour le soutien de l'organisation de diverses activités auprès de la paroisse Notre-Dame de Québec pour leur 350e anniversaire.

Nous apprécierions que vous offriez votre soutien et votre collaboration pour la renommée des Chevaliers de Colomb du Québec afin de faire croître la visibilité de notre mouvement auprès de la communauté.

Campagne des œuvres

Permettez-moi de vous souligner que la campagne des œuvres est le programme privilégié pour le soutien des plus démunis de notre communauté.

Inciter et motiver vos Conseils et les frères Chevaliers à exercer un petit effort additionnel dans l'atteinte de l'objectif. Un sprint pour les quelques mois à venir et ensemble nous serons heureux des résultats.

Maladie de Crohn

Mon épouse Francine a choisi, au début de mon mandat comme Député d'État, de soutenir la Fondation des maladies inflammatoires de l'intestin (maladie de Crohn et colite ulcéreuse). Déjà, vous avez démontré votre appui à cette importante cause.

Permettez-moi de vous demander de donner un effort supplémentaire pour que mon épouse puisse se réjouir de votre appui indéfectible lors de la présentation au banquet du congrès provincial. Pouvons-nous, ensemble, vivre intensément ce moment de fierté et de joie avec les autorités de la fondation ?

Au nom de mes collègues de l'Exécutif d'État, je vous remercie bien humblement pour votre collaboration dans la réussite de ces programmes.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les plus fraternels.

Pierre Beaucage
Député d'État

Ce que nous devons avoir pour organiser une équipe de premier degré

Membres de l'Ordre du Québec,

Si je regarde la liste des cérémonies d'accueil, je vois qu'il y a encore des Chevaliers de Colomb qui travaillent à la relève de leur conseil. Je vous félicite ! Tout cela ne veut pas dire qu'on arrête. Non ! Nous sommes rendus au mois de février et il reste encore quatre (4) mois pour que mon conseil, mon district, ma région et mon État se regorgent d'hommes catholiques qui adhéreront à notre merveilleux mouvement.

Combien d'entre vous messieurs, lors des cérémonies antérieures, avez entendu l'Officier conférant dire : « Vous monsieur, votre cérémonie était exceptionnelle » et à un autre membre la même chose et ainsi de suite. Aujourd'hui, laissons au nouvel initié le plaisir de dire la même chose que nous. Laissons le passé dans le placard. Oui c'est vrai, c'est différent. N'oubliez pas que nous sommes en 2014, avec l'évolution des réseaux sociaux, la situation a beaucoup changé.

Il y a beaucoup de choses qui circulent à une

vitesse que l'on croyait impossible dans les décennies 70-80-90.

Oui, une nouvelle cérémonie est là. Certains ne l'aiment pas. Cependant, laissons les nouveaux membres vivre cette expérience avec respect comme nos frères l'ont fait dignement avec nous.

Beaucoup d'entre vous (Députés de district) me demandent ce que nous devons avoir pour organiser une équipe de premier degré. La chose est simple. Dans le manuel que le Suprême a fait parvenir à chacun des Grands Chevaliers, vous trouverez toute la documentation requise à la page 7.

Toutefois, si vous avez besoin de plus d'informations, vous pouvez toujours me contacter le soir après 17 heures au 450-341-3140 ou m'écrire par courriel : hfc@videotoron.ca. Je me ferai un plaisir de vous informer.



Pierre Côté
*Cérémonie d'accueil
- Reconnaissance
au Suprême*



Gilbert Pilon
Formation

C'est à vous de déterminer vos besoins en formation

Frères Chevaliers,

C'est à vous de déterminer, avec vos membres, vos besoins en formation et de le **faire**

savoir à votre Député de district ou à votre Directeur régional.

Les membres du comité provincial ainsi que les formateurs régionaux, sont à votre disposition afin de satisfaire à vos besoins. N'hésitez pas à les contacter.

Il est aussi possible de créer une session de formation spécialisée et adaptée à vos besoins spécifiques, si nécessaire. Pour les besoins de

formation de votre Conseil pour les Syndics, votre Trésorier ainsi que votre Secrétaire Financier, faites appel au Conseiller en administration financière de votre région (CAFC).

NOUVEAU : Une vidéo démontrant les procédures et le protocole à suivre dans une réunion de conseil a été préparée par le Conseil St-Honoré 7430 et approuvée par le Conseil d'État. Cette vidéo a été présentée au congrès Mi-Année et mise à la disposition des Directeurs régionaux.

« Un chevalier bien formé dans sa position est un crédit à votre conseil ».

Est-ce que mon conseil se voit remettre le trophée Étoile?

Bonjour frères Chevaliers,

Nous sommes rendus au mois de février. Est-ce que mon conseil a un membre par mois ? Est-ce que mon conseil se voit remettre le trophée Étoile ?

Comme je l'écrivais lors du précédent Étendard, la paperasse n'est pas toujours agréable.

Cependant, au cours du mois de janvier, le Secrétaire Financier a dû remettre au Grand Chevalier certains rapports qui, après vérification, ont été signés et envoyés soit au Suprême ou au Secrétariat.

Durant la période des Fêtes, je regardais certains rapports :

F-185 : Rapport des Officiers élus au 1er juillet 2013 (certains conseils ne l'ont pas remis, il était dû en juillet 2013).

F-365 : Rapport des présidents de comités (plusieurs conseils ne l'ont pas remis).

F-1295 : Rapport semi-annuel (qui était dû au

mois d'août 2013 et que les Secrétaires Financiers ne sont pas cautionnés - plusieurs conseils n'ont pas produit ce rapport).

F-1728 : Rapports des Activités fraternelles (beaucoup de conseils ne l'ont pas produit).

Le **Rapport semi-annuel** (F-1295) *devrait être envoyé au 15 février 2014*. Suis-je à date avec ce rapport ?

Le **Rapport des activités fraternelles** était dû le **31 janvier 2014**. Suis-je à date ?

Tous les formulaires que j'ai à remplir en tant qu'officier ou responsable d'un comité sont-ils dans le cahier de formulaires ?

Pour terminer l'année en beauté, chers frères, poussons la roue du carrosse tous ensemble.

Au plaisir !

Pierre Côté

Cérémonie d'accueil

- Reconnaissance au Suprême

Conseil Étoile

Prix de l'abbé McGivney

Objectif à atteindre en matière des effectifs

Gain net 7 %

Min. 4 membres - Max. 35 membres

Rapport du personnel du programme de service

Formulaire N° 365

Date limite – 1^{er} août

Prix colombien

Formulaire de rapport N° SP7

Date limite – 30 juin

Prix du fondateur

Objectif à atteindre

en matière d'assurance

Gain net 2,5 % Min. net

3 membres assurés

En règle

Aucun arrérage sur la

facturation du Suprême

au 30 juin

Étoiles Multiples

Méritez le Prix du Conseil

Double Étoile en réalisant 200 %

Triple Étoile en réalisant 300 %

Rapport annuel d'activités Fraternelles

Formulaire N° 1728

Date limite – 31 janvier

Nouvelles du Secrétariat d'État

Membre honoraire à vie au 3e Degré et invalide au 4e Degré

Un Sire Chevalier reconnu invalide détient ce statut au 3e et au 4e Degrés. Lorsqu'il devient membre honoraire à vie seulement au 3e Degré, sa carte de membre de l'Assemblée du 4e doit demeurer sans frais. À noter que dans ce cas, l'exemption d'invalidité (classe D) ne sera plus indiquée sur le roster de l'assemblée mais le membre conserve tout de même son privilège de carte de membre gratuite. Toutefois, une contribution volontaire est bienvenue.

Un rappel sur les Cérémonies d'accueil

Selon les directives maintenant en vigueur, un candidat ne doit rien payé pour devenir un frère chevalier en frais relatif à l'Ordre, outre sa carte de membre.

La trousse de 1er degré devrait être défrayée par le conseil d'appartenance.

Pour les 2e et 3e degrés, il n'y a plus de repas et le conseil receveur ne doit charger aucun frais.

L'Officier conférant ne charge rien au conseil receveur.

La médaille est fournie par l'État sur rapport de l'Officier conférant.

S'il y a un repas que le nouveau membre doit défrayer, il ne devrait pas être le même jour que la cérémonie, cela est de la régie interne.

Facture de per capita et relevé de conseil

Dans le présent envoi, les Grands Chevaliers trouveront le Relevé de Conseil du Bureau Suprême du 1er février 2014. Ce relevé mensuel est à remettre à votre Secrétaire Financier à chaque mois.

La facture de per capita du 1er janvier a été postée aux Grands Chevaliers le 16 janvier dernier. Le per capita de janvier 2014 et les arrérages doivent être payés promptement. Nous vous rappelons cette obligation pour que les délégués de votre Conseil aient le droit de vote lors de l'Assemblée Générale Annuelle.

Prochain rapport à produire

15 février - Formule **1295** - Rapport semestriel de vérification

Pour les retardataires

Vérification d'invalidité – était due en décembre.

Déclaration d'impôt (s'il y a lieu) – était due le 31 décembre.

Formule 1728 - Activités fraternelles - était due le 31 janvier.

Renouvellement des cartes de membre

Jusqu'à maintenant, le comité de conservation :

- a contacté le membre personnellement;

- s'est assuré des raisons pour lesquelles le membre ne désire pas renouveler sa carte. Ces raisons ne doivent pas être financière, de maladie ou de voyage;

- a bien documenté ces raisons.

Formule 1845 – Avis d'intention de suspendre

Le 10 février, le Secrétaire Financier envoie un avis de 60 jours au membre, soit la formule 1845 - Avis d'intention de suspendre. Il ne s'agit pas d'une suspension, car celle-ci se fait par la formule 100, ni d'un avis de suspension car lorsque la suspension se fait, le membre n'en est pas avisé officiellement. La formule 1845 est l'avis final au membre que le Conseil a l'intention de le suspendre pour raison de non-paiement dans 60 jours seulement.

Le Secrétaire Financier devrait aviser le membre payant sa carte après la production de la formule 1845, que celle-ci entraîne un processus comprenant d'autres invitations par le Chevalier Suprême, le Député d'État et le Député de district et il n'y est pas mentionné que ce membre est suspendu.

Validité des cartes de membre

Toute carte de membre doit contenir 3 signatures. Elle doit être acceptée jusqu'à la date inscrite. Par exemple, à une assemblée du 15 février 2014, vous ne pourrez accepter une carte valide jusqu'au 31 décembre 2013. Elle doit être acceptée pour le degré inscrit donc un membre 1er degré ne doit pas avoir de carte 3e degré et une carte 1er degré ne peut être acceptée à une cérémonie du 3e degré. Si toutes ces conditions existent, alors, la carte de membre doit être acceptée qu'elle soit faite à la main, à la machine à écrire, à l'aide de l'ordinateur du conseil ou imprimée par l'État.

Membre honoraire à vie

Un membre honoraire à vie devrait avoir reçu une carte plastifiée, émise par le Bureau Suprême. Cette carte est valide « à vie » et le membre doit être accepté comme un membre en règle. Si le membre est connu au Conseil, il ne lui est pas nécessaire de présenter une carte du conseil (carte en carton). Toutefois, nous demandons au Secrétaire Financier de faire parvenir à chaque membre honoraire à vie sa carte du conseil. Cela permet d'avoir un contact avec le membre, au moins annuellement, afin de savoir son statut ou s'il y a un changement d'adresse.

La carte de membre honoraire n'est pas suffisante pour démontrer le statut de membre en règle étant donné qu'il a une cotisation à payer et qu'il peut être suspendu. Elle doit donc être accompagnée de la carte du conseil de l'année courante.

Un membre invalide reconnu par le Suprême doit avoir sa carte du conseil

AVEZ-VOUS INSCRIT CETTE DATE À VOTRE CALENDRIER?

Le site du Suprême qui contient les rosters en ligne de votre conseil est sécurisé. Alors,

votre mot de passe doit être changé à tous les trois mois, lorsqu'on vous le demande.

Lors de l'ouverture d'une session, dans les 10 jours précédant l'échéance de votre mot de passe, vous verrez un message de couleur rouge donnant sa date d'échéance.

TRUC

Si vous allez peu sur ce site, ou bien si une autre personne y a accès pour vous, il est suggéré d'indiquer à votre calendrier la date où vous modifiez votre mot de passe et la prochaine date à prévoir qui sera de 81 à 90 jours plus tard.

Messe en l'honneur de Saint Frère André

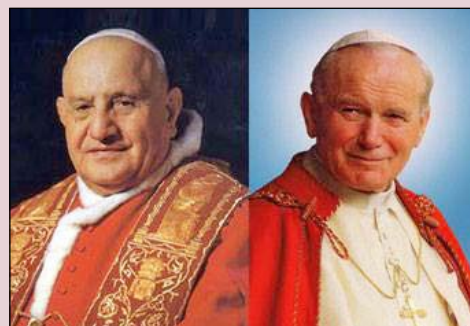
**19 mars 2014
à 14 heures
Oratoire St-Joseph**

Célébrée par
Mgr Noël Simard

Aumônier d'État
des Chevaliers de Colomb du Québec
et Évêque du diocèse
de Valleyfield



CANONISATION de Jean XXIII et Jean-Paul II



27 avril 2014

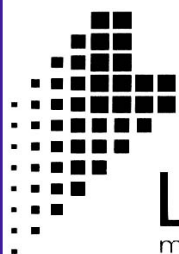
Invitation spéciale à tous

PÈLERINAGE À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

*pour tous les Chevaliers de Colomb,
leurs familles, leurs amis et
membres de la communauté*

***DIMANCHE le 25 MAI 2014
à 14 heures***

*La célébration de l'Eucharistie
sera célébrée par
notre Aumônier diocésain
l'abbé Jean-Guy Paradis
en compagnie de diacres.*



Lemieux
mobilier de bureau inc.

JEAN-LOUIS LEMIEUX
**Fournisseur officiel
du Secrétariat d'État**

1380, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe, Qc J2T 1K3

Tél.: (450) 773-2251
1-800-363-0157
Fax: (450) 773-7363

L'Étendard...

En ligne

Prenez-en connaissance 15 jours avant

Si vous ne désirez plus recevoir l'exemplaire
format papier, faites parvenir un courriel à:
info@chevaliersdecolomb.com
en mentionnant

**DEMANDE DE RETRAIT ÉTENDARD.
...INSCRIVEZ-VOUS**